

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 15 OCTOBRE 2024

Délibération n°2024 – 14 : Approbation du tarif d'inscription du Diplôme universitaire sur les Fondamentaux de l'École nationale des chartes

Le conseil d'administration, dans sa séance du 15 octobre 2024, approuve un tarif unique s'élevant à 5000 euros pour l'inscription au Diplôme universitaire sur les Fondamentaux de l'École nationale des chartes.

Nombre de votants : 19
Pour : 18
Contre : 0
Abstention : 1

Le président du conseil d'administration de
l'École nationale des chartes



Christophe STRASSEL